

“ To D'avoir tenté de s'enlever la vie, lors de son arrestation. ”

“ Crimes prévus par les articles 13, 29, 1307, 930, 485, 672 et 178 du code pénal. ”

Paul Turcotte eut pu accuser Charles Gagnon de beaucoup d'autres crimes, de ceux qu'il avait commis à Saint-Denis, par exemple. Mais il ne voulut mentionner aucun événement de cette époque qui eut ramené sur le tapis la question de patriotes et bureaucrates.

Il dit au cours du procès.

— Ne cherchez pas dans ce procès une haine personnelle ; je veux seulement me mettre à l'abri de cet homme dangereux et je demande que la société en soit purgée à jamais.

La charge contre Charles Gagnon était forte, aussi les avocats de l'accusé ripostèrent-ils fortement.

Mais leurs plaidoyers ne firent rien contre l'évidence.

Le procès sur le premier chef d'accusation dura trois jours. Les jurés se retirèrent pour délibérer mais ce ne fut que pour la forme. Ils revinrent aussitôt et leur chef cria :

— Coupable !

Le prisonnier à la barre conserva l'attitude cynique qu'il montrait depuis le commencement du procès.

Ce fut la même chose quand le juge prononça de sa voix grave ces paroles terribles .

— ...cù vous serez pendu par le cou jusqu'à ce que mort s'ensuive.